

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 60 (1998)

**Heft:** 4

**Rubrik:** ASETA

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

INFO-ASETA

# Tarifs indicatifs 1998

**à l'intention des groupements régionaux d'entrepreneurs agricoles des sections ASETA.**

Les prix indicatifs sont établis sur la base des données «Frais pour machines 1998» de la Station fédérale de recherches en économie et technique agricole à Tänikon (FAT). **Ces tarifs sont indiqués sans TVA.** Cependant, ils ont été calculés pour des travaux exécutés dans des conditions normales (frais de tracteur et de main d'œuvre bruts inclus). Ils pourront également être adaptés aux conditions régionales. Tous travaux supplémentaires – ou qui seront accomplis dans des circonstances difficiles – seront facturés en sus.



*Entrepreneur agricole et agriculteur – bons partenaires, bons prix*

**1. Récolte des céréales****Fr./a**

Blé, orge, avoine, seigle, triticale, maïs, fèveroles	4.10
Colza avec prolongation de la table et broyeur	4.90
Broyeur de paille pour moissonneuse-batteuse	-.70
Moissonnage-battage (sur parcelles dès 18% d'inclinaison)	5.10
Soja, pois, tournesol (selon conditions de récolte jusqu'à 50% en sus)	5.00

**2. Récolte du maïs****Fr./a**

Maïs-grain (CCM)	5.00
Cueilleur d'épi, broyage de la paille compris	5.00
Moulin CCM, main d'œuvre incluse: 1 personne	2.60
Ensileuse portée	5.60
Ensileuse automotrice à plusieurs rangs	6.00
3 remorques et soufflerie avec entraînement sans main d'œuvre	2.80
Ensilage, service complet jusqu'au silo	10.50

**3. Récolte d'herbe****Fr./h**

Ensileuse automotrice (200 kW)	420.00
2 remorques et soufflerie avec entraînement (sans main d'œuvre)	175.00

**4. Récolte de betteraves sucrières et fourragères****Fr./a**

Betteraves fourragères, sans ramassage des feuilles	10.00
Betteraves à sucre, sans ramassage des feuilles	9.00
Betteraves à sucre, avec ramassage des feuilles	10.00

**5. Balles haute densité – Balles rondes****Fr./pièce**

Ramasseuse-presse, reprise au champ (ficelle incluse)	-.75
Ramasseuse-presse, reprise du tas (ficelle incluse)	1.00
Balles rondes (env. 200 kg de paille) avec filet	10.00
Balles rondes (env. 400 kg de paille)	18.00
Balles rondes d'ensilage	15.00
Enrubannage de balles	15.00
Grandes balles rectangulaires d'ensilage 1,3 m <sup>3</sup> , env. 170 kg – broyeur auxiliaire	11.00      2.00
Grandes balles rectangulaires d'ensilage 2,0 m <sup>3</sup> , env. 300 kg – broyeur auxiliaire	16.00      3.00
Enrubannage de grandes balles (1,3 m <sup>3</sup> )	15.00

**9. Protection des plantes****Fr./a**

Traitements	1.00
Traitements en ligne	-.60

**10. Sarclage****Fr./a**

Sarcleuse pour betteraves (sans main d'œuvre supplémentaire)	1.40
Sarcleuse pour maïs (sans main d'œuvre supplémentaire)	-.90
Sarcleuse étoile pour maïs	-.90

ASETA – Commission sectorielle 2

# Entrepreneurs agricoles au centre paraplégique de Nottwil

Ce sont quelque 28 délégués «entrepreneurs agricoles», provenant des sections ASETA, qui se sont retrouvés au centre de Nottwil, dans le canton de Lucerne. Les tarifs indicatifs pour l'année 1998 ont été au cœur de la séance tandis que l'augmentation de la vitesse de 30 à 40 km/h et le système DGPS (voir p. 10) ont assuré la suite des débats. La visite du centre fut un événement marquant à tous points de vue. Les participants furent accueillis par le Dr. Guido A. Zäch, chef et fondateur du centre paraplégique de Nottwil qui décrit la fondation comme une œuvre bien intégrée dans la politique sanitaire et le secteur des assurances de notre pays.

Dans son rapport annuel, le président de la Commission sectorielle 2, Alfred Muller donne son point de vue sur la situation de ce secteur, durant ces dernières années. Après le tumulte provoqué par les méandres bureaucratiques de la TVA pour entrepreneurs agricoles, la question des revenus du donneur d'ordre se fait de plus en plus pressante. Le recul des surfaces de maïs et de céréales est considérable; quant aux oléagineux, les revenus financiers ont peine à se maintenir à ce niveau. Conséquence: les tarifs indicatifs de ce secteur subiront davantage de pression.

**La récolte de colza: meilleur marché – Nouveaux dans les tarifs: les broyeurs auxiliaires**  
Les divers chapitres donnent lieu à de vives discussions, notamment celui qui touche les récoltes de céréales où l'avis des votants diverge selon leurs besoins. Pour la première fois, il a fallu trouver un dénominateur commun aux grandes régions céréalières

et aux cultures de céréales marginales. Finalement, le prix de la récolte de colza est abaissé de Fr. 5.10 à 4.90 par are. Par contre, si la proposition d'abaisser le prix du pressage de grosses balles n'a pas abouti,

l'entrée du «broyeur auxiliaire» dans le tarif a fait l'unanimité. Après avoir confirmé une fois encore le paragraphe d'introduction, les tarifs indicatifs 1998 ont été adoptés par tous les participants.

## † François Lachat, Delémont



François Lachat est décédé à l'âge de 62 ans. Issu d'une famille paysanne de Delémont, François Lachat est toujours resté dans l'agriculture. En effet, après avoir passé quelques années dans le domaine familial, il poursuit sa formation à l'Ecole d'agriculture de Courtemelon puis passe une maîtrise agricole après une brève activité d'employé de commerce. Vulgarisation à Lausanne, retour au Jura où il deviendra responsable des crédits agricoles auprès du service cantonal de l'économie rurale.

François Lachat a été depuis 21 ans gérant de la section Jura de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture. Par son engagement fidèle, il a marqué ceux et celles qui l'ont côtoyé au sein de l'Association. Dès la première heure, il participe aux test de freins et aux contrôles pour pulvérisateurs qu'il organise en collaboration avec le service technique. F. Lachat a toujours porté un très grand intérêt aux activités de l'Association en assistant avec assiduité aux assemblées annuelles où sa fonction de vérificateur des comptes l'occupera durant de longues années. François Lachat était de ceux qui ne recignent pas à prendre le chemin de Riniken pour donner son avis sur l'avenir les nouveaux statuts de l'ASETA, au sein du Comité central.

A côté de sa famille – il était grand-papa depuis peu – F. Lachat a participé avec conviction à la naissance du nouveau canton. Il aussi était responsable du cortège organisé pour la Fête du peuple et fut également Conseiller communal pendant 5 ans à Courroux et membre du premier Parlement jurassien.

Nous garderons de lui le souvenir d'une personnalité franche et joviale qui savait prendre des responsabilités et motiver ses collaborateurs.

Au nom de l'ASETA: Max Binder, président central Werner Bühler, directeur

**Moteurs électriques**  
neufs et d'occasion.  
Garantie de 3 ans, commutateurs, prises ainsi que tout accessoire dans chaque catégorie de prix. Comparez la qualité et le prix.

**Câbles de moteurs**  
Qualité améliorée, mous et souples, toutes sortes de câbles pour salle humide TT etc.

**Poulies**  
en bois, en fonte, pour courroies trapézoïdales et courroies plates.

**Courroies d'entraînement**  
de chaque qualité telle que cuir, caoutchouc et nylon, avec serrure ou soudée sans fin.  
Courroies trapézoïdales.

## Ventilateurs d'étable

**Pompes à eau pour habitations**  
Complètement automatisées pour grands ensembles, maisons de vacances, etc. Commande directe à la fabrique, conseil gratuit.

**Pompes**  
jusqu'à 80 atm rel. Pompes submersibles etc.

**Abreuvoirs**  
Divers modèles pour bétail, moutons, chevaux.

**Compresseur à air**  
Installations automatisées avec 10 atm rel, avec chaudière, dès Fr. 585.–  
Accessoires et pièces détachées.  
Pistolets à peinture, gonfleurs de pneus, outils à air comprimé.

**Appareils de soudage**  
électriques, bobinage de cuivre, testés SEV. Fabrication suisse, dès Fr. 420.–. Appareils sans paliers et réglables électriquement.

**Installations de soudage au gaz de protection**  
Machines à 3 phases, 380 V, 30 à 250 Amp., y compris brûleur et soupape, Fr. 1590.–  
**Installations de soudage autogène**  
Chariot de soudage, bouteilles d'acier, soupapes, tuyaux, brûleurs, électrodes, fers de brasage.

**Conduites d'eau en matériel synthétique**  
de toutes tailles et puissances. Tuyaux synthétiques et câbles électriques, etc.

**Tuyaux d'eau**  
**Tuyaux de drainage**  
**Robinetterie**  
Robinet, soupapes, angles, etc.

**Nouveau bobinage de moteurs électriques**  
Achat, vente troc, réparations.  
**ERAG, E. Rüst, 9212 Arnegg**  
tél. 071/388 18 20